



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Outil de réduction des pertes amélioré en ligne maintenant à la disposition des membres de l'ACDFL

Le 29 septembre 2020 (Ottawa, en Ontario) – À la suite du lancement initial de l'[Outil de réduction des pertes de l'ACDFL](#) en janvier 2020, l'Association dévoile maintenant une nouvelle interface pour aider les entreprises membres à atteindre leurs objectifs en matière de réduction des déchets. La ressource en ligne fournit aux entreprises un moyen éprouvé de générer un excellent rendement du capital investi en s'attaquant au gaspillage et aux problèmes récurrents des procédures de façon structurée. Les entreprises ayant déjà utilisé l'outil ont amélioré leur résultat net d'au moins 10 %.

L'outil en ligne a été repensé afin de simplifier les processus requis dans chacune de ses étapes. Voici quelques modifications apportées à l'outil :

- Interface renouvelée et expérience utilisateur simplifiée
- Connexion universelle : mêmes authentifiants que ceux utilisés pour accéder à la communauté de l'ACDFL
- Amélioration du flux de l'outil et simplicité dans toutes les 14 étapes
- Page de ressources facilement accessible pour la documentation d'appoint

Présenté en 14 étapes faciles à suivre, l'Outil de réduction des pertes met en application des processus et des techniques qui sont fréquemment employés au début d'une initiative d'amélioration continue des processus. L'outil aide à rectifier différents types de carences, y compris le gaspillage alimentaire (produits et fruits et légumes), les défaillances du matériel ainsi que la perte de production, d'efforts, de travail, d'emballage, de transport, et plus encore.

Les entreprises qui ont utilisé la ressource en ligne ont notamment obtenu les résultats suivants :

- Réduction des coûts de la main-d'œuvre – par la mise en place de systèmes efficaces de gestion quotidienne
- Réduction des coûts de transport – en modifiant les itinéraires et protocoles de transport
- Réduction des coûts des intrants – en réduisant les occurrences de gaspillage et de dommage aux produits
- Augmentation des recettes – par l'accès à de nouveaux marchés ou l'augmentation des ventes dans les marchés actuels
- Augmentation de la marge de profit – en améliorant l'uniformité et la prévisibilité de la qualité des produits

L'Outil de réduction des pertes de l'ACDFL est exclusivement à la disposition des membres de l'ACDFL. Ils peuvent accéder à l'outil à l'adresse efficiency.cpma.ca/fr/. Les entreprises non-membres souhaitant accéder à l'outil peuvent s'informer sur l'adhésion à l'ACDFL en visitant la page cpma.ca/fr/adhesion.

-30-

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Allan Gordon

Gestionnaire, Communications, Association canadienne de la distribution de fruits et légumes

Téléphone : 613 226-4187, poste 225 | Cellulaire : 613 878-3312

Courriel : agordon@cpma.ca

À propos de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) :

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), dont le siège social se trouve à Ottawa, en Ontario, est un organisme à but non lucratif qui représente des membres aux horizons divers provenant de tous les segments de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur des fruits et légumes frais au Canada et qui est responsable de 90 % des ventes de fruits et légumes au pays. L'ACDFL a la chance de représenter un secteur qui est à la fois un moteur économique important pour les communautés et un facteur d'amélioration de la santé et de la productivité de la population canadienne.